

© www.Marches-Publics.info

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 07 novembre 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

[\[W\] Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Création d'un local comprenant une douche et un WC au centre aquatique et sportif de la Commune de L'Isle sur la Sorgue
Référence	MP19-24
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Durée	1 mois
DESCRIPTION	Le présent marché a pour objet la création d'un local comprenant, une douche et un WC accessible aux personnes à mobilité réduite, au centre aquatique et sportif, rond-point du Général de Gaulle, commune de l'Isle sur la Sorgue. Les prestations comprennent des travaux de maçonnerie, de menuiserie, de plomberie, d'électricité, de second oeuvre et mise en peinture.
Code CPV principal	45232460 - Travaux d'installations sanitaires La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire. Les prix sont fermes et actualisables selon les modalités définies à l'article 12 du CCAP.

Conditions relatives au contrat

Cautionnement	Budget principal
Financement	La facturation en ligne sera utilisée au moyen de la plateforme chorus-pro.gouv.fr. La facture devra comporter les informations stipulées à l'article 28-2 du CCAP. La date de réception d'une demande de paiement transmise par voie électronique sur le portail Chorus Pro correspond à la date de notification du message électronique informant l'acheteur de la mise à disposition de la facture sur le portail de facturation.
Forme juridique	Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée, toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

PIECES CANDIDATURES

DC1, DC2 ou le DUME pour présenter sa candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

+ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (le candidat peut utiliser le formulaire ci-joint) ;

+ Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants) ;

+ le cas échéant, situation de redressement judiciaire + déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées + chiffre d'affaire global du candidat + Références professionnelles au cours des 3 dernières années + Moyens matériels + Moyens humains + Certificats de qualifications professionnelles

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	Remise des offres le 29/11/19 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 120 jours , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les variantes imposées sont définies à l'article 3.14 du CCTP.
Durée du marché
Le marché court à compter de sa notification jusqu'à la réception des travaux, et qu'aucune réserve ne reste à lever.
Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations est de 4 semaines maximum, période de préparation comprise (2 semaines) à partir de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage des travaux, soit en décembre 2019.
Le titulaire s'engage par sa soumission à travailler pendant les congés scolaires de Noël.
Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.
Les prix sont actualisables suivant les modalités mentionnées à l'article 12 du CCAP.
Délivrance du DCE: sur le site : <http://www.marches-publics.info>.
Modifications majeures du dossier de consultation
Conforme à l'article R. 2151-4.2 du Code de la Commande Publique
Modifications mineures du DCE: au plus tard 6 jours avant la DLRO.
La visite du site n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.
Elle sera effectuée sur rendez-vous: Direction de l'aménagement, Tél. 04.90.38.96.87, da@islesurlasorgue.fr
Pièces de candidature
Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.
Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :
1/Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour entièrement complété, ou établie sur papier libre, précisant :
2/Une déclaration du candidat établie sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété ;
3/Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique
4/Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société
5/Situation de redressement judiciaire : Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés ;
Capacité financière :
6/Déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées ;
7/ Indications du CA du candidat
Capacité technique et professionnelle :
8/Références professionnelles : Présentation d'une liste des principales prestations effectuées en rapport avec l'objet du marché au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, les coordonnées du maître d'ouvrage
9/ Moyens matériels : Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.
10/ Moyens humains : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Qualifications requises :
11/ Certificats de qualifications professionnelles : Les candidats devront fournir des certificats de maîtrise professionnelle (CQP) et/ou de qualifications professionnelles (Qualibat, Qualitec, Certibat, COFRAC, etc.) ou tout moyen de preuve équivalent (l'équivalence étant définie comme un certificat délivré par un organisme tiers indépendant).
Forme juridique de la présentation des candidatures ou offres
Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

Pièces de l'offre

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les éléments suivants :

L'acte d'engagement (A.E) et ses annexes éventuelles dûment complétées (Modèles ci-joint) ;

Dont la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F).

Le mémoire technique modèle minimum joint au DCE à compléter obligatoirement par le candidat

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Les Candidatures et offres électroniques peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde uniquement sous forme de support physique électronique ou sur support papier.

L'acte d'engagement ne sera signé que par le seul attributaire du marché.

L'acte d'engagement n'a pas à être signé au moment du dépôt de l'offre.

La signature électronique des pièces de l'offre par l'attributaire n'est pas exigée mais fortement recommandée.

Critères d'attribution

Critère Prix (NP) - 60 points

Critère Valeur technique (VT) - 40 points

La valeur technique de l'offre sera appréciée à partir du mémoire

technique complété et des documents fournis dans l'offre.

Sous critère 1 (VT1) noté sur 25 points : Méthodologie des prestations

Sous critère 2 (VT2) noté sur 10 points : Fiches des produits proposés

Sous critère 3 (VT3) noté sur 5 points : Gestion du traitement des déchets du chantier

Nature des communications et échanges d'informations avec les candidat sont opérés par voie électronique au moyen du profil d'acheteur :

<http://www.marches-publics.info>.

Les demandes de renseignements complémentaires doivent intervenir au plus tard 8 jours avant la DLRO

Phase de négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

Après réception et examen des offres, il est établi un premier classement des offres.

Une phase de négociation pourra être engagée avec à minima les 3 premiers candidats les mieux classés. (Si le nombre de candidats le permet).

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31^{ème} jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tam et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 07/11/19 à la publication